



C'EST POSSIBLE!
www.c-possible.eu



VISALE

POUR FAVORISER L'ACCÈS AU LOGEMENT ET À L'EMPLOI

- **Un nouveau garant pour louer son logement.**
- **Un obstacle en moins vers l'emploi.**
- **Véritable gage de sécurité, je rassure mon propriétaire.**

Visale, Visa pour le logement et l'emploi, est un service gratuit d'Action Logement, qui assure aux bailleurs privés le paiement des loyers impayés pendant les 3 premières années du bail. Accessible à toute personne ayant une offre d'emploi dans le privé, quel que soit le type du contrat de travail proposé (CDI, CDD, intérim ou apprentissage), Visale lève l'obstacle du logement dans l'accès à l'emploi.

SIMPLE ET GRATUIT POUR MOI

- J'effectue ma demande sur www.visale.fr, avant de signer mon bail.
- Je peux suivre à tout moment l'état de ma demande sur mon espace personnel.
- Action Logement me délivre un visa certifié dans les 2 jours ouvrés (si ma demande est complète).
- Je le télécharge et je l'imprime pour le remettre à mon bailleur.

TOTALEMENT GRATUIT ET TRANSPARENT POUR MON PROPRIÉTAIRE

- **Mon bailleur est rassuré** sur ma candidature.
- Il peut **vérifier mon Visa en ligne** via son espace personnel.
- En demandant son contrat de cautionnement Visale qu'il obtiendra immédiatement sur le site www.visale.fr, il sera gratuitement assuré sur les loyers impayés pendant les trois premières années du bail.

Visale est une victoire contre l'exclusion des jeunes et des salariés précaires : chaque année 150 000 personnes pourront en bénéficier.

La CFDT a porté ce dispositif et soutient pleinement sa mise en œuvre.

